L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Bureau et 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI MATIN, 25 MARS.

FEUILLETON.

LES

INVISIBLES DE PARIS.

PAR G. STAVE AIMARD.

PREMIÈRE PARTIE.

LES COMPAGNONS DE LA LUNE.

XL.

(Suite.)

OU RIFFLARD SOULÈVE SON MASQUE.

Tout ce qui venait de lui arriver, tout ce qu'il avait oublié dans son entretien avec l'ouvrier rembrant, passa subitement devant les yeux de l'ex-agent.

Il se souvint du double comte de Mauclerc, de la sœur Agathe, de son évanouissement, de Fléoche remplacé dans son tandis par la Cigale.

Il pensa que mieux vaudrait pour lui abandonner ce coté de ses occupations, et se rejeter dans ses affaires nocturnes.

Il se décida à tenter la liberté à son compagnon.

Mais celui ci n'avait pas attendu le bon plaisir de M. Jules.

Un fiacre les suivait depuis quelques instants.

Il fit un signe.

Le cocher s'arrêta.

Riffard monta dans la voiture, puis, attirant doucement son adversaire déclaré en étendant le bras par la portiere.

—Un dernier mot, mon bon ami.... lui dit il.

—Allez!

—Vous êtes content de vous et fier *comme Artaban*, parce que vous avez deviné que Rif Riffard était pas mon nom! Vous faites blanc de votre ejpe, parce que vous connaissez la nuance de mes cheveux et la couleur de mes yeux! Tout le monde en sait autant que vous.

—Eh bien!

—Moi, je vais vous prouver que sans bruit, sans embarras, sans scandale, il est possible de savoir telle chose, d'avoir la clef de telle énigme, que les plus malines en jettent leur langue aux chiens.

—*Passez votre chemin*, monsieur Riffard, répondit l'ex-agent, moitié colère, moitié railerie.

Portez la main au sachet mystérieux que vous portez suspendu à votre cou, et vous me dispenserez de vous en parler davantage.

Monsieur Jules pâlit et chancela comme s'il avait reçu une balle en plein corps.

Au même instant, et sans que l'ouvrier eut bougé, Riffard ou le capitaine, eût eu besoin de donner une adresse, un ordre au cocher, le fiacre partit au galop de ses deux chevaux, qui, mis les aiguillonnaient les plus mortelles, excitaient une ardeur et une vitesse peu communes.

La voiture disparue, M. Jules, qui était de nouveau stupéfait, prit machinalement la main à son cou, et retirant le sachet qui y était suspendu, il l'examina avec une anxiété sans égale.

Le résultat de son examen ne fut sans doute pas des plus rassurans, car il s'écria avec une expression de rage indicible:

—Mille millions de tonnerre! ce démon a raison! Je suis perdu! Ils me tiennent.... je ne les écrase pas.

XLI.

UN AMOUR VRAI.

Le premier soin de Riffard, que nous appellerons plus maintenant du Passe-Partout, ni le capitaine, mais tout simplement le comte de Warrens, fut de baisser les stores de la voiture qui l'emportait loin de son ennemi déclaré.

Certain alors de pouvoir braver à son aise l'regarde des indiscrets ou des curieux, il prit un paquet placé sur la banquette de devant et le déploya.

Ce paquet renfermait une toilette de vieillesse complète.

En moins de dix minutes le comte procéda à ses changement de costume avec une dextérité tenoignant de l'habitude qu'il avait de se parer de valet de chambre.

Le mur Saturne eut été humilié de la rapidité de main montrée par son maître en certaines circonstances.

Une petite glace se trouvait fixée à la plancelette de bois séparant les deux carreaux du vitrage de la voiture.

Après avoir quitté ses vêtements d'ouvrier endimanché, et après avoir endossé les habits contenus dans le paquet susdiqué, M. de Warrens allumia une sorte de *rif de nair* qui se trouvait dans une des poches de la voiture, et semit à changer son visage, à se *faire une tête*, comme il le disait de M. Jules, ou son digne acolyte, le vieux Coquillard Charbonneau.

Ces deux dernières ne manquaient pas d'une certaine adresse dans ce travail d'embellissement; mais le comte les laissait bien loin derrière lui, aussi loin qu'un peintre de premier ordre laisse un peintre d'enseignes.

En un tour de main, il venait de se donner l'apparence et les allures d'un étudiant au droit d'un élève en médecine âgé de vingt-quatre à vingt-six ans.

Cela fait, il éteignit sa bougie, entortilla les vêtements qu'il venait de quitter, et jeta le tout dans un coffre placé sous la banquette de derrière.

Da voiture continuait à rouler bon train, le long des boulevards.

Le cocher avait les stores et fit un signal.

Elle changea de direction sans ralentir son allure, et s'engagea dans les rues avoisinantes.

Peu après, elle s'arrêtait devant l'église de la Madeleine.

Le comte de Warrens descendit, congédia le cocher qui venait de le conduire sans lui adresser un mot, une question, et il entra dans l'église.

La Madeleine était presque déserte et faiblement éclairée.

De rares fidèles, disséminés çà et là, priaient dans la tranquillité la plus profonde.

Le comte s'arrêta auprès d'un pilier.

Alors il se passa dans son âme un phénomène que tout chrétien comprendra.

Cet homme, qui consacrait la plupart des heures de sa vie à l'accomplissement de projets purement humains, à la réalisation de systèmes philosophiques, sociaux, mais terrestres; qui, par la multiplicité de ses occupations, ne trouvait pas le temps, ou il plaidait, ou non plus jusqu'à Dieu, cet homme, qu, le hasard faisait traverser le saint lieu, sentit une force irrésistible le entraîner loin de cette vallée de misères. Il oublia, soudainement, tout vers lequel tendaient ses efforts gigantesques.

Il fit litière des moyens, hors la loi, hors la société, employés par lui pour arriver à une fin élevée de la grande association dont il était le chef.

Il mit le pied sur ses souvenirs éloignés, sur ses illusions perdues, et regardant face à face l'image de ce Dieu qui semblait lui dire: —Marche, marche, agis et triomphe en moi et pour moi! Il se sentit humble, petit, chétif, devant le créateur, même pouvoir et plein de force contre les créatures sorties du droit chemin.

Une courte, une ardente prière, monta de son cœur à ses rêves.

Ce devoir accompli, le comte de Warrens traversa la nef.

Aucun des fidèles, absorbés dans leurs prières religieuses, ne se retourna et ne prit garde à lui.

Il sortit par le côté de l'église opposé à celui par lequel il venait d'entrer.

Prenant ensuite la rue de la Ville l'Evêque, il tourna dans la rue d'Astorg, et s'engagea dans la rue Royale.

Personne ne le suivait.

Sur de sa solitude, le comte de Warrens marcha rapidement jusqu'à un mur élevé.

Dans ce mur était enclavée une porte basse, barrée, cadenassée et qui semblait n'avoir, depuis longtemps aucune, donné accès à âme qui vive.

Le comte s'arrêta, explorant une dernière fois la rue de regard.

Nul passant ne longeait les trottoirs ni la chaussée.

Rien de suspect.

Il frappa deux coups légers, assez espacés, et il attendit.

Un grincement de clef se fit entendre dans la serrure.

Il frappa trois autres coups, plus violens, avec précipitation.

Un verrou retirant à l'intérieur.

Nouvel

Il marcha répondit il.

Un pontre grinchement se mêlant de bruit.

Le comte de Warrens se glissa dans l'entre-bâillement et la porte se referma sur lui.

Il se trouvait dans un parc ombreux, malgré la saison.

Un parc dépendant du corps de logis principal de la maison sise rue d'Astorg, No 3b.

Cette dernière, le corps de logis mystérieux, hermétiquement clos, aux apparences plutôt de vetusté et de solitude, que certains locataires de la maison gardes par le père Pinson, avaient vu, à travers les fissures des volets fermés, des lueurs fantastiques aux heures les plus avancées de la nuit.

Mais le comte n'était pas seul.

Une de lui se tenait la personne qui lui avait ouvert la porte de ce parc silencieux.

Cette personne n'était autre qu'une jeune fille de dix-sept à dix huit ans au plus.

De prime abord, rien ne frappait en elle.

La simplicité de son costume réjouissait sur toutes cites.

Sa blonde et abondante chevelure, tordue en une double natte qui venait surmonter deux fraîches et roses sur des tempes d'une blancheur éclatante, était une de ces beautés qu'un époux seul a le droit de détacher.

Sa taille flexible et mince à tenir dans les dits doigts, disparaissait sous un ample caraco noir, serré par la rigueur de la saison.

Une ceinture bleue lui couvrait la tête et une partie du visage. Un jupon, plutôt court, laissait voir des pieds la mignons, enchâssés dans des sabots.

Un jeune fille, que M. de Warrens avait appelé *Ellade*, était plutôt un enfant qu'une femme qui comme une belle de haut lignage.

Pourtant à la longue, dans l'élévation du front, dans l'ampleur de la hauteur du regard, dans le maintien, dans le costume, simple et rappelant celui des femmes ou filles vendéennes du dix neuvième siècle, on observait quelques signes de noblesse de race.

Ellade, que les malheurs des temps ou des idées avaient avaient dévoyée en vue de la sortie, n'avait pas eu le bonheur, le noble orgueil pour être dans cette simplicité de mise poussée jusqu'à la mesquinerie.

Pourquoi, sinon, y avait il autre chose que de l'amour, peut-être y avait-il un grand dévouement.

Ce que nous pouvons tenir pour certain c'est que le comte de Warrens ne donna aucun signe ordinairement à la vue de ce costume.

Il prit les mains que lui tendit la jeune fille et sans quelque témoigne de résistance, sans que on lui ait dit le moindre mot il les conduit de ses baisers.

Ellade la prit pour de respect dû à son rang.

C'était bien un véritable hommage rendu par un noble vassal, convaincu de ses droits à une noblesse et suzeraine daignant descendre jusqu'à lui.

Mais le vassal savait qu'il ne devait pas frapper une certaine limite.

Le suzerain, sûre de sa puissance, ne concevait pas une crainte, pas une inquiétude.

Ellade disait qu'à son premier geste, à son premier mot, tout renterait dans l'ordre, et confiante, heureuse de se savoir adorée comme une divinité, elle ne retirait pas ses mains, elle ne cessait pas de regarder le visage du comte, rayonnant d'amour et de bonheur.

Vous avez bien longtemps, monsieur! ét-elle enfin, du accent de reproche qui rappela le comte de Warrens aux tristesses de la réalité.

(A continuer.)

BUSH & GOODE, Avocats,

Ont le bureau sis au 1er étage, rue du Champ de Mars, No 3, Bureau 3, Nouvelle-Orléans.

Le Lafayette, Terrebonne, Ste-Marie, St-Martin et Iberville qui sont des recamations de dans les ouailles et ressort qu'à s'adresser directement au No 3d de la rue du Champ de Mars.

1jan—1m

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALHAIZA et EDOUARD CALLAREZ..... Directeurs

Jeudi, 26 mars 1868,

Rendée de M. VAN HUFFLEN,

Première représentation de

ESKMUSALEM,

Grand Opéra en 4 actes, de Verdi.

On commencera à 7 heures et quart.

LE CONCERT D'ADIEU

Señorita JOSEFINA FILOMENO

aura lieu

VENDREDI SOIR, 27 MARS,

AU LYCEUM HALL (HOTEL DE VILLE).

Prix des Billets: $1 l'un; des réserves aux magasins de musique de L. Grunewald, No 129 de la rue du Canal; A. E. Blackmar, No 107 de la rue du Canal; P. Le Blanche, No 17 de la rue Baronne; F. W. Cain, No 83 de la rue Baronne.

On peut se procurer des places réservées, aux sudits magasins, sans prix extra.

Pour les détails, voir les programmes et les affiches.

24 mars—4

ACADEMIE DE MUSIQUE.

RUE ST.-CHARLES.

SPALDING & BIDWELL..... Propriétaires.

LUNDI soir, 23 mars 1868,

Spectacle tous les soirs, et le Samedi, à midi.

LA MOMIE DE LA VIRGINIE—pièce dans laquelle figure Dick Parker.—Tableaux magiques illustrés, du Professeur Roberts. On ne les a jamais vus en Amérique.—Romances—Danses dans les quelles Dolchasty et Mlle Oliver paraîtront. AIDE RYMAN—Nouvelles pièces comiques 22marsa

REOUVERTURE DU

Musée Crescent City.

DIX MILLE CURIOSITÉS.

Ses 40 et 42 de la rue St-Charles.

(En face de l'Hôtel St-Charles.)

Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES..... Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Ménagerie de la Nile-Orléans, de AMKIN, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie a plusieurs animaux de plus: on remarque, parmi les nouveaux venus, l'éléphant nain BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc de Pole, &c.

Un ours au Musée le professeur GREINER, l'habile souffleur de verre, on sont les deux machines à vapeur fonctionnant constamment; Mlle ANNA E. LEAK, la merveille sans bras, qui fait des ouvrages remarquables à l'aide de ses pouces de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts. 14 mars

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867:

Sur les risques d'incendie	$319,876 16
Sur les risques de mer	68,489 44
Sur les risques des rivières	22,739 81
Total des primes	$411,205 41
En moins: Primes payées en 1867	119,677 41
Montant net des primes	$291,528 00
Pertes: Sur les risques d'incendie	$56,760 62
Sur les risques de mer	61,846 38
Sur les risques des rivières	19,039 44
	$136,646 22
Taxes	11,566 88
Réassurances	3,274 51
Dépenses, moins le compte d'intérêt	19,196 83
Intérêts sur scripes	26,564 60
	$194,978 84
Bénéfices	$97,449 16
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Effets à recevoir pour primes	$4,734 81
Billets payables et billets hypothécaires	219,307 00
Pro pour primes en course de perception	59,323 91
Actions de la Compagnie du Gaz, de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Bons de la ville	183,343 44
Scripes des différentes Compagnies d'assurances	99,136 00
En caisse	83,777 88
	555,623 04
Moins: Dépréciation des non-disc	92,850 39
Montant net	$462,772 65
Moins: Intérêts de scripes, non échus payés	7,639 76
Intérêts payables sur scripes non encore payés	26,568 00
	34,207 76
	$428,564 89

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 23 janvier 1868.

PAUL W COLLENS,

Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont décidé un dividende-scrip de trente pour cent en actions entières et des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du deuxième lundi de mars, 1868, et de cette date, et après payé à partir du deuxième lundi de mars 1868, SIX pour cent sur tous les scrips non encore payés de la compagnie.

—DIRECTEURS—

George Urquhart.	Chs. Lafitte,
A. Rochereau,	J. M. Lapeyre,
G. W. Babcock,	A. Schriber,
T. S. Barnard,	John Hagan,
Wm. Stevens,	W. T. Williams,
J. A. White,	J. Tuyes.

Bureau, rue de Carondelet, No 11.

12janv—1m—Ill—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

NOUVELLE-ORLEANS, 23 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir:	
Sur les risques d'incendie	$166,471 58
Sur les risques de mer	68,936 94
Sur les risques de rivières	33,402 24
	$267,804 71
Plus, les risques non expirés pour 1866	66,885 00
	$334,689 71
En moins, les risques non expirés pour 1867	$60,418 00
Primes remboursées	2,976 04
	$63,014 04
Montant net des primes le 31 déc. 1867	$271,675 67
Pertes payées dans la même période:	
Sur les risques d'incendie	$32,051 12
Sur les risques de mer	39,841 76
Sur les risques de rivières	5,022 94
	$106,715 92
Plus, intérêts payés	2,[illegible] 74
En compte de primes	40 46 67
	50,971 62
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins	71,610 31
Réserve pour paiement d'intérêt sur scrips du en 1867 y compris les balances	55,213 10
	$284,515 85
Bénéfice net	$ 37,161 82
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Dans caisse et en consolidés de la ville, évalués à $80	$187,200 00
Cent vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et du Nord, à 70	86,800 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de a N.-O., des Opelousas et de l'Ouest, évalués à 70	71,400 00
Vingt-trois bons de la ville du chemin de fer de Pontchartrain, évalués à 70	17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50	2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50	3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, B. et Texas, évalués à 50	4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc	163,455 00
Prêts sur garantie	25,000 00
Prêts sur hypothèque	53,000 00
Effets à recevoir	11,296 38
Primes dues et en voie de la perception	67,183 03
Scrips d'autres Compagnies d'assurances	12,466 00
Monnaie n'ayant pas cours	4,000 00
Comptes de la ville, dès et non payés	15,800 00
En caisse	84,974 41
	$970,776 81

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 23 janvier 1868.

PARIS CHILDRESS,

Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, six pour cent d'intérêt sur les certificats de paiement non encore payés, et ont déclaré un dividende—scrip de trente-cinq pour cent sur le montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera émis des certificats à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président,

JOHN G. GAINES, Vice-Président,

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jno. G. Gaines,	E. J. Hart
Henry Renshaw,	Chas. C. Ricks,
H. T. Lonsdale,	J. H. Stauffer,
S. Slocum,	J. B. Sree,
J. G. Burell,	Thos. Sloo,
Thos A. James.	

25 janv—1an

TRAITEMENT

DES MALADIES SECRÈTES

ET

DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Buttres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ,

Pharmacien de 1re classe, Lauréat de Paris,

Ecc. Conti et Bourgogne.

25 sept

JACOB OTT Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISON de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 38, Carondelet, Wirell, en bas

A. JURAND, entre Toulouse et Chartres, seront tout vus promptitude 12 nov 1an

Compagnie d'Assurance

DES

FACTEURS ET DES COMMERÇANTS,

39.....Rue Carondelet.....39

Nouvelle-Orléans.

Vous les dividendes de cette Compagnie sont payables au comptant.

Montant des primes reçues la première année de 3[illegible] mois) de ses affaires, expirée le 30 avril 1867—$413,640 43.

—ACTIF—

Le 0 avril 1867..... $566,818 91.

Cette compagnie continue d'assurer des polices contre les pertes et les avaries causées par les incendies et contre les dangers des fleuves et des mers, aux taux courants de prime.

MICHEL MUSSON, Président,

HARMON DOANE, Vice Président,

Ro. A. FALFRY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James Sloan,	J. J. Warren,
W. J. Johnson,	Wm. Ball,
J. W. Burbridge,	Robert Phelps,
Jno. L. Noble,	Alfred H. Isaacson,
Moses Greenwood,	Rick'd Milliken,
Alfred S. Huntington,	Sam'l E. Moore,
Hugh McCull,	Wm. H. Henning,
Marshall J. Smith,	Thos M. Scott,
L. Caulfield,	Joseph Block,
John Chaffe,	B. J. Montague,
L. H. Terry,	R. T. Buckner,
Jos D. Hiatt,	H. H. Ware,
	Sam'l Friedlander.

NOUVELLE ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

MOIS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Passage dans une cabine les pont avant et arrière 30 sont arrêtés de la Nile-Orléans à Saint Nazaire $120 sont

Passage dans une cabine du pont avant..... 100

Passage d'entrepont..... 100

Les enfants au-dessous de 5 ans ne paient pas.

Les enfants de 5 à 9 paient quart de place.

Les enfants de 9 à 12 paient demi-place.

Les domestiques des passagers paient trois fois le tarif pour les passages d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 [illegible] du prix de la double traversée, et le voyageur embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de matelots.

Une cabine à deux couchettes réservée pour l'usage exclusif d'un passager payera la moitié d'un passage et demi.

Les steamers à roues GUYANE partiront de la Nouvelle-Orléans tous les 28 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passages s'adresser chez

VICTOR PERRILLIAT, agent,

16janv—1an[illegible] 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne partiront régulièrement tous les mercredis de l'embarcadère No 50, rivière du Nord.

EUROPE.	capt. Lemarié.....Samedi 4 avril
ST-LAURENT,	Bocande.....Samedi 18 avril.
VILLE-DE-PARIS,	Surbled.....Samedi 2 mai.
FERREIRE,	Duchesne.....Samedi 16 mai

PRIX DU PASSAGE (comprie le vin), payable en or ou son équivalent en papier,

POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $140; Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,

Première cabine, $145; Seconde cabine, $95

Troisième cabine $55, et en comprenant le billet de chemin de fer, $57.

Les bagages seront marqués pour Paris.

Boîtes médicales gratuites.

Les passagers de cabine qui vont sur le continent sont repoûnés ou qui ne reviennent, en prenant les steamers de cette ligne, évitent les taxes inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Départ du Pier No 45, North River, New York.

Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or:

New York à Liverpool	$110,	Aller et retour, $195.
New York à Londres	$115	Aller et retour, $205.
New York à Paris,	$125	Aller et retour, $200.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à

ELLIOT & MCKEEVER,

9 mars—1an Rue Gravier, No 109.

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des Steamers suivants:

GEO. CROMWELL,

GEO. WASHINGTON,

CORTEZ,

MARIPOSA.

Le steamer

GEO. CROMWELL,

Commandant E. E. Vaill,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Le SAMEDI, 7 mars, à 5 heures P. M.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

4 mai—1a Rue Carondelet No 41.

BATEAU RÉGULIER DU MERCREDI SOIR.

Le bateau à vapeur Annie Wagley, patron Joel Ogelsby, partira pour Bayou Pierre et toutes les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Teche, le mercredi soir, à 5 heures de l'après-midi, le bateau à vapeur Annie Wagley, capitaine Gus. N. Lonsdale, remplacé M. Robinson, partira de la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'il est dit ci-dessus, tous les mercredis, à cinq heures de l'après-midi, et de Washington, tous les dimanches matins à 10 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à Block Row, bel de la rue de la Commune, N. U., et à Hugh Kerr, Son, à Washington, Lou. 11 mars—1m

PAQUEBOT RÉGULIER DE LA NOUVELLE-ORLEANS DE LAFOURCHE.

THOMAS POTTS, capitaine, partira tous les LUNDIS et MARDIS, à 3 heures du midi, et tous les VENDREDIS, à 3 heures du matin. Il descendra le deux tous les vendredis et dimanches, dans le cas, pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

E. O. MELANCON

29 fév—1 mis rue de la Ville-Levée No 64.

PAQUEBOT DU BAYOU SARA, DE LA COTE, Et de LAFOURCHE.

LAFOURCHE..... Capitaine Hanson

Le Mercredi.....

Le Dimanche.....

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou au bureau, No 18 de la rue de la Commune, à

20 mars 1an C. GODIN

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nile-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Bienville, au pied de la rue de la Place du Bayou, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et arrivera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Algiers à 8 A. M.

Les expéditeurs et destinataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transportation de la Nile-Orléans, au bois des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir ou livrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Texas, et le trajet à la Nile-Iberville ou Bayou Sara, reçu tous les jours (les dimanches exceptés) 7 heures du matin à 5 heures du soir, au bureau de la rue Rue-Anne.

Les expéditions pour les points du Bayou Lafourche, en ville Labadieville et Lockport, pour le Canal Belanger et le Bayou Blanc, seront reçues, transportées par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé au moment de la livraison.

G. W. E. BAYLEY,

Surintendant.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir du et après le 17 sept. les convois de ce chemin de fer partiront comme suit:

DE LA VILLE.		DE LAC.	
4½ h. A. M.	chaq. cheval.	5½ h. A. M.	chaq. vapeur
7	1	7	1
8	2	8	2
10½	3	10	3
1½ P. M.	4	1 P. M.	4
3	5	2½	5
4½	6	4½	6
6	7	5½	7
du soir	8	du soir	8
			chaq. à cheval

Passage, pour aller et venir, le même jour, 25 cts

Les personnes qui s'arrêtent à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ des convois. Par ordre,

J. B. CHAUVIN pour aller et retour

4 avril—1a GEORGE PANDELT,

Surintendant-général.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

TAUX DU FRET.

St Louis, Louisville, Cairo Columbus, Rome, Atlanta, Macon Augusta et Charleston.

Département du Transport,

Nelle-Orléans, les janvier 1868.

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les stations ci-dessus.

Toutes les réclamations pour pertes, avaries ou excès de taux seront promptement réglées aux lieux de livraison.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Compagnie, rue Carondelet No 1.

JAMES YONGE, Ch. W. WILLIAMS,

Agent pour le fret. Surintendant général.

1janv—1an

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBREUVE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

COLLEGE Commercial de Dolbear, sous Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1852, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des tonneurs de livres ou occupent des hautes positions dans toutes les villes et des Etats du Sud. Les meilleurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, sert la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de collège est le passe-port sur toutes les affaires de commerce. Catalogues envoyés à qui le demande.

A. J. DOLBEAR, Président.

COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER

INTERNES ET EXTERNAT.

Les élèves de cette institution sont en plein exercice

Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier ordre, comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et le cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes inférieures et les divisions élémentaires ne sont placées sous la direction de professeurs actifs et savans.

L'Anglais et le Français et le Venue des livres, y sont enseignés simultanément.—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien requièrent a seeds ensuite particulier.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT, le prix de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunesses du commerce, comprennent la Tenue des Livres, le Calcul, le Commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.

—Prix $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Bourbon et Bourgogne. 26 oct—1m MVD

VENTES A L'ENCAN.

WILLIAM ALTHAUS, agent, vs MOLLIE HUTCHIN.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,771.—En vertu d'un writ de fieri facias à lui adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le soussigné le SAMEDI, quatre d'avril 1868, à 4 heures et demie P. M., à mon ordonné No 28 rue Jefferson, de la 1re Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un lot de meuble transporté de la maison située à l'angle des rues de la Douane et de Bienville suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

24 mars—24,27,29 — 1 4 avril.

JOSEPH J. MARION vs JAMES W. ROTCHFORD.

QUATRIEME COUR de DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 20,461.—En vertu d'un writ de fieri facias et saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le soussigné le SAMEDI, vingt-cinq avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Tout le matériel de cette partie du chemin de fer du Mexique, consistant en rails, barres, chaises, clefs, coins, boulons, etc., et tout le matériel du Pont de Bois, situé sur le Bayou Lafourche, tel qu'il existe actuellement, et dépose en mon bureau.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

24 mars—21,24 — 4 avril.

A. R. JAMES vs FELLOWS ET AL.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans No 17,641.—En vertu d'un writ de fieri facias à lui adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le soussigné le SAMEDI, quatre d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison occupée par le défendeur Duncan Kennedy jr, situé à la rue No 228, rue St-Claude, dans la Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Appartenant au défendeur Duncan Kennedy jr, et saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

25 mars—25,28,31—avril 2,4.

DANIEL LOPEZ vs. SIGISMOND RUNKEL, HIRIAM LEVY et al.

CINQUIEME COUR de DISTRICT de la